

# LES ECHOS DU QUIE

## **EDITO :**

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce nouveau numéro du bulletin municipal pour vous informer de la vie du village et de nos « opérations » pour l'ensemble de la communauté.

Notre Budget 2009 étant très « serré » nous avons du reporter certaines opérations. Les taxes locales ont été votées pour 2009 et nous avons choisi d'augmenter la taxe d'habitation de manière à ce que nos recettes suivent au moins l'inflation et la montées des charges courantes qui nous touche nous aussi de plein fouet.

Vous trouverez donc dans ce nouveau numéro tout ce qui a fait, durant la période fin 2008 début 2009, les principales activités du village. N'oubliez pas aussi de consulter l'affichage municipal pour des « informations » actualisées ainsi que notre site internet. J'espère vous voir nombreux à la fête du village pour la Saint Laurent et n'oubliez pas que les bonnes volontés sont les bienvenues pour le Comité des Fêtes. **Bon été à tous.**

**Votre Maire**

**Karine ORUS DULAC**

## **Dans ce numéro :**

Reprise de concessions dans le vieux cimetière.	Page 2
Les travaux 2009.	Page 2
Le Plan Communal de Sauvegarde.	Page 2
Le recensement de la population.	Page 3
Le résultat du référendum sur le choix des plaques de rue.	Page 3
Les nouveaux noms des rues du village.	Page 3
A chacun ses choix.	Page 4
Les Festivités 2009.	Page 5
Vous avez dit « Crise »	Page 6
Bienvenue aux nouveaux arrivants.	Page 6
Etat Civil.	Page 6
Mémento Pratique.	Page 6

## Reprise de concessions dans le vieux cimetière :

Par délibération en date du 10 octobre 2008, le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour lancer la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans le vieux cimetière.

Un mois avant la constatation de l'état d'abandon, un avis invitant les personnes intéressées à assister audit constat, sera apposé à la mairie et au cimetière.

Un procès-verbal de constatation d'abandon, établi par le Maire, sera affiché à la mairie et à la porte du cimetière. Une liste des concessions dont l'état d'abandon a été constaté, sera tenue à disposition du public en mairie et à la Préfecture.

La reprise ne sera prononcée qu'après un délai de 3 ans suivant l'accomplissement de toutes les mesures de publicité. Lorsque tout aura été accompli, la commune pourra à nouveau concéder à une autre personne les terrains repris.

## Les travaux 2009 :

Notre Budget 2009 ne nous a pas permis de programmer la rénovation de la façade de l'ancienne école, ce projet est donc reporté à l'année prochaine.

Les travaux prévus sur 2009 sont les suivants : La réfection du mur longeant la route de l'église au niveau du terrain de Monsieur Pons Michel, l'achat de panneaux (50 rappel) pour la traverse de la RN20, le marquage au sol des passages piétons de la RN20, l'éclairage public avec le déplacement de lampadaires sur le chemin du Moulin pour éclairer les accès aux maisons construites récemment, le rajout de 2 candélabres sur la RN20 à la sortie du village pour éclairer le chemin longeant la RN20 ainsi que la mise en place d'un nouveau point lumineux au coin des accès des maisons « Sirven et Martinez » situées près de ce chemin.

Nous avons eu aussi des frais imprévus suite à des dégâts des eaux et de fosse septique au niveau des logements du Moulin ainsi que le logement de l'ancienne école.

## Le Plan Communal de Sauvegarde :

D'une manière générale la Prévention des Risques s'applique à tout le territoire national et son objet est d'organiser la mise en œuvre de moyens à tous les niveaux, locaux, départementaux, régionaux et nationaux. La loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile a créé le Plan Communal de Sauvegarde, outil du Maire dans son rôle de partenaire majeur de la gestion d'un événement de sécurité civile. Ce nouveau plan s'intègre dans l'organisation générale des secours.

Il apporte une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours (sapeurs pompiers, gendarmerie, SAMU...). L'objectif de cette organisation communale est de répartir les missions de sauvegarde entre les différentes personnes qui vont prendre part au dispositif établi.

**Le but de ce document est d'informer les habitants de SINSAT sur les risques majeurs susceptibles de concerner le village et les mesures de sauvegarde répondant à ces risques.**

Nous avons achevé le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) pour notre commune après avis des Sapeurs Pompiers et de la Préfecture. Le Plan définitif devrait être approuvé d'ici la fin de l'année. Ce PCS a été élaboré par une partie du Conseil Municipal réuni en groupe de travail et je les en remercie.

# Recensement de la population :

Résultats de l'enquête de recensement réalisée en début d'année 2009 :

**Population totale : 107**

**Logements d'habitation : 80**

**Pour rappel :**

Population 1999 : 109 habitants

Population 2004 : 108 habitants

↪ **Merci à Madame Sabine De Carvalho, notre agent recenseur ainsi qu'à Marie Noëlle Salvaing, conseillère municipale en charge du dossier.**

## Résultat du référendum : Choix des plaques de rue

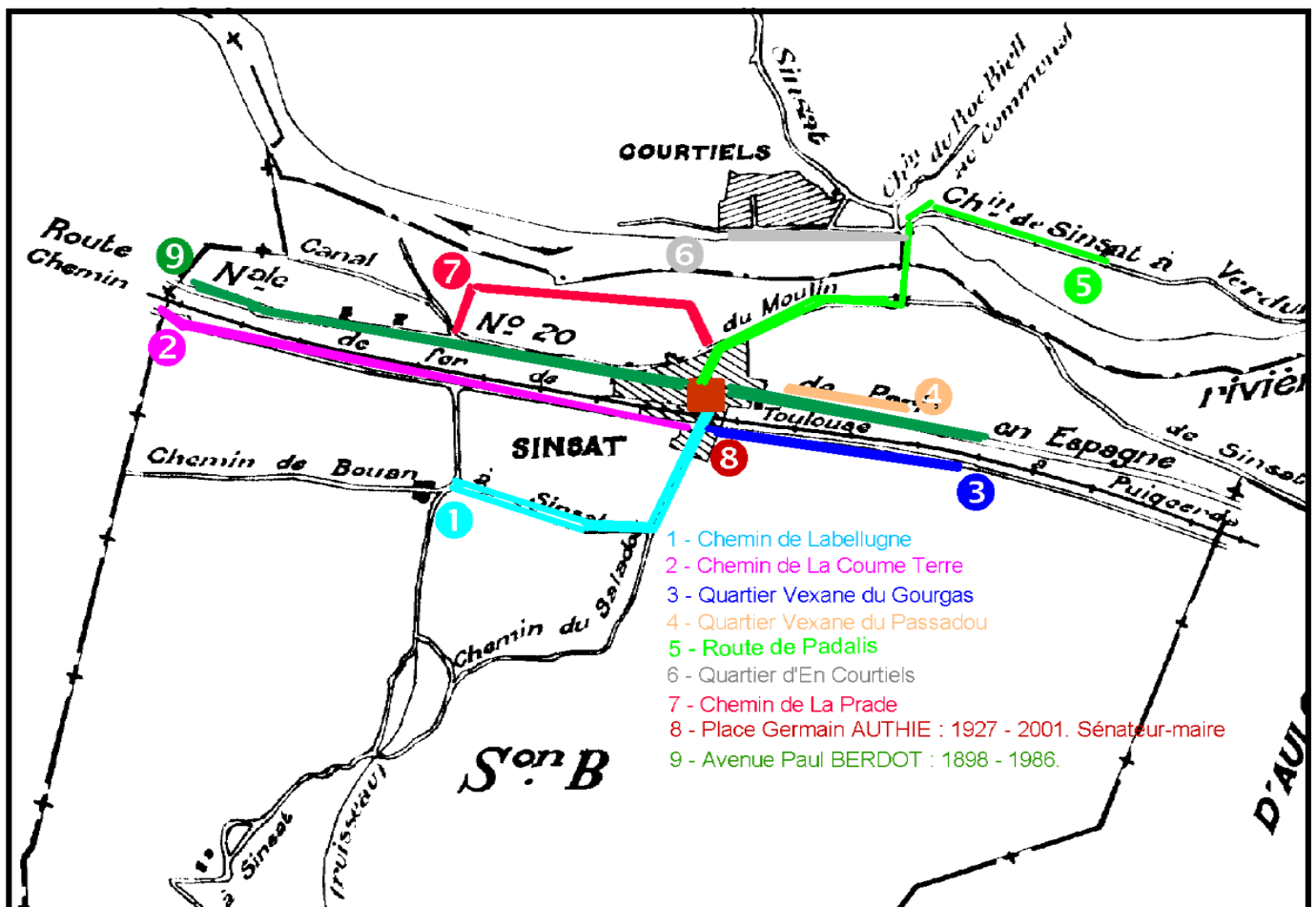
**Nombre de votants : 30 sur 121 inscrits.**

- 21 bulletins : plaque fond blanc – lettre bleue
- 1 bulletin : plaque fond beige – lettre marron
- 4 bulletins : plaque fond bordeaux – lettre blanche
- 2 bulletins : plaque fond bleu – lettre blanche
- 2 bulletins nuls.

C'est donc la plaque fond blanc et lettres bleues qui sera installée dans tout le village. Merci à ceux qui ont participé!

## Les nouveaux noms des rues du village :

Après délibération du Conseil Municipal et en fonction du classement de la voirie que nous avons opéré il y a 2 ans, voici les nouveaux noms des rues du village. Merci à ceux qui ont fait des suggestions sur le registre même si bien sûr on ne peut contenter tout le monde!!



## A chacun ses choix :

On est dimanche 27 avril à 18h 20. Tandis que la «Nationale» égrène le flot des voitures dans le sens du retour, l'orée de la forêt me plonge dans le bain reposant d'une nature qui s'éveille au printemps. Derrière le lieu appelé la Vexane (vous savez celui qui est à l'ombre l'hiver) prochainement «rue du Gourgas» s'il vous plaît, et plus communément «derrière la Sarem», j'aperçois ....

Hésitation, et j'aperçois au travers des arbres encore dénudés, une ombre, une forme trapue, une bête donc, qui avance à pas lents et feutrés lentement mais sûrement vers la dite Sarem.

- «Benoît vient vite voir cette drôle de bête»

- «Mais où ?»

Jumelles à l'appui de la fenêtre, doigt pointé, contorsions du buste et voix basse par instinct, le verdict :

- «Mais c'est l'ours !»

Je m'empare des jumelles et, Bien sur c'est lui ! Lui ? Oui lui. Celui donc qui fait couler tant d'encre (y compris la modeste mienne) Lui qui à l'instant se dresse sur ses pattes de derrière et me présente son profil n'est pas plus haut que moi. Serait ce un bébé ours ? Son museau pointu et ses deux oreilles rondes portées sur ce corps rondouillard aux papattes (d'ici derrière la vitre) qui semblent battre l'air est à l'image débonnaire des peluches de notre enfance.

C'est donc lui le fauve sanguinaire ? Le mangeur de tout ce qui bouge ? La bête à abattre ? Mes pensées n'ont que le temps d'effleurer mon esprit, car 3 ou 4 minutes, et il n'est plus là.

Parti le rêve ! ou la vision. Vision ou mirage ? Mais si on raconte ça on va nous prendre pour des dingues ou des assoiffés.

Assoiffés, nous ne l'étions pas ce dimanche 27 avril à 18h 20. La pluie de ce week-end morose avait enfin cessé et je guettais par la fenêtre les prémices d'un lendemain meilleur. La route déversait son flot de touristes et la voie ferrée délabrée attendait elle aussi le retour des ouvriers réparateurs.

Dans ce «no mans land» de prairies entre forêt et le local de Mr Claret, là ou d'habitude évoluent tant et tant de lapins, une bête massive, marron, nez au sol, avance lentement d'un pas assuré et menaçant. Son corps est trapu et s'il ne rampe pas, il est du moins en position de chasse. Son allure déterminée présage de ses intentions : il faut qu'il mange ! Je perds sa trace dans le feuillage glauque des arbustes.

- « Viens vite voir cette drôle de bête dans le pré ».

- « Où ? »

- « Là bas derrière le bosquet de la «Sarem» (ex «Sarem») »

Jumelles à la fenêtre et regard en éveil le verdict est sans appel :

- «Mais c'est l'ours !»

- «Mais non !»

Oui, puisque à l'instant le voilà qui se dresse sur ses pattes arrières. Il est haut comme un homme massif et lent dans ses mouvements. Il hume l'air pour assurer sa défense en cas de danger. Il se méfie, donc il est dangereux. Il se laisse lourdement retomber sur le sol prêt à bondir vers ce qu'il a découvert car il disparaît dans le bosquet.

Ici ? Dans le village ? et la nuit qui approche. Qu'allons nous faire avec ce fauve près du jardin ? Nous sommes en danger ! Il faut se mobiliser, le signaler, le chasser voire même l'abattre ! Vite téléphonons : la maire, les gendarmes, le préfet, le président de la... Non !

Et voilà qu'arrive Karine en jean et baskets avec ses deux seules mains nues pour affronter le monstre. Et pire encore voilà qu'elle détourne mon mari vers les lieux de la calamité, lui aussi en basket et mains nues. Et maintenant nos deux Tartarins qui rodent autour du bâtiment, que vont-ils chercher ? Ils ne trouveront rien et rentreront bredouille.

Ces indices qu'ils n'ont pas ramenés, le jeune employé de la surveillance de l'ours fut bien content le lendemain de ne pas en trouver non plus, m'affirmant du même coup non pas que j'affabulais (il est poli le bougre) mais que j'avais du voir un sanglier...

J'en ai conclu que ce garçon, gentil au demeurant, n'avait jamais vu de sanglier.

**PS :** Excuses à Mr Claret pour l'appellation Sarem souvent employée !

**Pierrette Deusedas**

## Les Festivités 2009 :

**Le comité des fêtes de SINSAT est heureux de vous présenter le programme de la fête :**

### **Samedi 8 août**

**14 H** Concours de Pêche pour les enfants de SINSAT (gratuit)

**20 H 30** Repas : Monjetado

(Inscription avant le 4 août au 05 61 64 90 98 ou 06 74 24 50 87)

Tarif : adulte 13 €,

enfants (- de 10 ans) : 6 €,

enfants (- de 6 ans) : gratuit.

**22 H BAL animé par Robert Jordan**

### **Dimanche 9 août**

**11 H** Messe

**12 H** Dépôt de gerbe au monument aux morts

**12 H 30** Apéritif concert

**15 H** Inscription à l'amicale de pétanque Sinsatoise

**15 H 30** Début des parties

**17 H BAL animé par l'orchestre**

**SINCLAIR « MUSICALEMENT VOTRE »**

**20 H** Rencontre autour d'une grillade à 3€ entre

Sinsatoises et Sinsatois

(S'inscrire en même temps que pour le repas du samedi)

**22 H** Reprise du BAL

### **Tirage de la loterie**

**Venez nombreux !!!!!!**

**Le comité des fêtes vous réservera son meilleur accueil.**

## Vous avez dit « Crise » :

Tous les médias le rabâchent, alors on fait le dos rond et ça passera bien un jour.

En attendant si recycler ses déchets ou faire son compost est devenu tellement logique, l'esprit de débrouillardise peut nous permettre d'économiser quelque argent.

- Si l'eau de cuisson des pommes de terre est un bon herbicide, la nicotine des cigarettes nuisible à l'homme, peut éradiquer les insectes ravageurs des plantes (macération de cendres de cigarettes dans l'eau d'arrosage). La cendre de bois est un engrais du jardin mais fait aussi barrage aux escargots et limaces des salades (également efficace le marc de café ou la sciure)

- Une botte de persil est vite flétrie. Faire sa persillade en une seule fois et congeler avec un peu d'eau. Dix glaçons de persillades disponibles au moins ;

- Pour désodoriser une planche à découper frotter celle-ci avec des écorces d'agrumes.

- Les bijoux fantaisie noircissent facilement. Les nettoyer à la brosse à dents et au dentifrice.

- La litière à chats est désodorisante idem au fond de la poubelle.

- Pour économiser l'eau des toilettes, placer une bouteille d'un litre et demie pleine dans le réservoir.

- Spécial canicule : placer deux bouteilles d'eau glacée devant un ventilateur. A défaut un drap de bain mouillé à l'appui de la fenêtre rafraîchit l'air.

- Déco tendance : la toile cirée de la cuisine découpée et agrafée autour des pots et des jardinières ou liée avec du raphia.

- Et pour finir : Pierre a vu 4 mouches : 2 mâles, 2 femelles.

« Comment le sais-tu ? », demande le Maître,

« Et bien deux étaient posées sur le verre de vin et les deux autres sur le miroir ! »

Et si le miroir est embué après la douche pensez à le frotter avec un chiffon humide et très peu de gel douche.

**Pierrette Deusedas**

## Bienvenue aux nouveaux arrivants :

### Locataires au Moulin

M. Cyril BONIFACE

M. Julien De OLIVEIRA

et leurs compagnes

### A l'école

M. BODIER Richard et Melle VIVES Audrey

### Nouveaux propriétaires

M. et Mme DUROCHER Franck et Sylvie

M. et Mme PERILLAT – ROMITO Bruno et Fabienne

## Etat Civil :

### *Naissance :*

VILLE Hugo le 4 mai 2009.

### *Décès :*

Madame BOY Julienne décédée le 14 mai 2009 à l'âge de 97 ans.

Madame TARTIERE Georgette décédée le 23 mai 2009 à l'âge de 94 ans.

## Mémento pratique :

**Horaires d'ouvertures au public de la mairie : Les mardis et vendredis de 16H à 18H30**

**Tél/fax : 05 61 64 97 20.**

**Notre e-mail : mairiesinsat@wanadoo.fr**

**N'oubliez pas aussi de consulter l'affichage municipal sur le fronton de la mairie**